

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES (RH) DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

Je souhaite embaucher un premier salarié : qui peut m'accompagner ?

Recruter : quel coût, quel contrat, quels outils ?

Quelles aides à l'emploi pour mon établissement ?

Code du travail, convention collective : suis-je en conformité ?

Santé, sécurité au travail : par où dois-je commencer ?

Affichage, obligations légales : suis-je à jour ?

Pourquoi et comment former mes salariés ?

Comment puis-je faire face à une baisse d'activité ?

Organisation du travail, management : comment être plus efficient ?

Quand et comment mettre en place le comité social et économique (CSE) ?

LE SERVICE APPUI RH PROPOSE

- ✓ Information et conseil individuel (rendez-vous, courriel, téléphone)
- ✓ Ateliers collectifs
- ✓ Mise à disposition d'outils en matière de RH
- ✓ Orientation vers notre réseau de partenaires



La Direccte Ile-de-France s'engage
pour la diversité et l'égalité



TPE/PME ET ASSOCIATIONS DE MOINS
DE 50 SALARIÉS DU VAL-DE-MARNE

SERVICE D'APPUI RH

Unité départementale du Val-de-Marne
de la Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi (Direccte)

© Edition : UD du Val-de-Marne et service communication de la Direccte d'Ile-de-France. Création graphique : Emma Seguin. Novembre 2018. Impression : Imprimerie de Compiègne

Un service gratuit financé par :



POUR QUOI FAIRE ?

INFORMER - CONSEILLER - ORIENTER

- ✓ Assurer une information et un conseil individuel RH
- ✓ Professionnaliser le dirigeant dans sa fonction RH
- ✓ Orienter vers les partenaires du territoire
- ✓ Fournir des outils RH
- ✓ Faciliter la mise en réseau
- ✓ Proposer des ateliers collectifs

COMMENT ?

Un interlocuteur unique, en lien avec un réseau de partenaires :

- Direccte,
- Opérateurs de compétences (Opco),
- Pôle Emploi,
- Missions locales,
- Cap emploi,
- Association pour l'emploi des cadres (Apec),
- Chambres consulaires,
- Collectivités territoriales,
- Association pour l'amélioration des conditions de travail (Aract),
- Organisations patronales,
- Réseaux d'entreprises...

SUR QUELS TYPES DE PROBLÉMATIQUES ?

- ✓ Recrutement et intégration
- ✓ Cadre légal
- ✓ Rémunération
- ✓ Fidélisation
- ✓ Formation et développement des compétences
- ✓ Management
- ✓ Organisation du travail
- ✓ Santé et sécurité au travail
- ✓ Anticipation des difficultés
- ✓ Etc.

VOS CONTACTS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LE VAL-DE-MARNE

Vous êtes une entreprise ou une association de moins de 50 salariés, retrouvez ci-dessous vos contacts d'appui RH, selon le territoire sur lequel vous êtes implanté :



Votre contact pour une ville sur le territoire violet ci-dessus :

La chambre de commerce et d'industrie (CCI)

Tél. 01 49 56 57 11

Courriel : appui-rh94@cci-paris-idf.fr



⚠ Si vous êtes une entreprise artisanale, votre contact est :

La chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)

Tél. 01 49 76 50 41

Courriel : appui-rh@cma94.com



Votre contact pour une ville sur le territoire bleu ci-dessus :

L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Tél. 06 47 21 25 05

Courriel : deveco.appui@grandorlyseinebievre.fr

